Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

75e anniversaire de l'entreprise Hoffmann-La Roche

(A.T.S.) L'inauguration d'un nouvel établissement pour le personnel a marqué le début des manifestations prévues à l'occasion du 75e anniversaire de l'entreprise Hoffmann-La Roche Cie S.A. Bâle. Au centre de ces manifestations figure un symposium qui se déroulera du 31 août au 3 septembre à Bâle et auquel 32 scientifiques éminents de différents pays s'exprimeront sur le problème de la situation de l'homme dans la société industrielle future.

Ce nouvel établissement comprend une cuisine composée de deux salles à manger pouvant accueillir chacune 600 personnes, une « caféteria » de 450 places ainsi qu'une salle à manger pour les membres de la direction et les invités. 4.800 repas pourront être servis, selon un système de rotation, tous les trois quarts d'heure. Une piscine, à laquelle les employés peuvent accéder librement, a par ailleurs été aménagée au rez-de-chaussée. Une grande partie des caves est occupée par des salles de loisirs : bricolage, travaux manuels, ateliers divers. Le complexe comprend en outre un garage souterrain d'une capacité de 1.000 véhicules.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le président du conseil d'administration, M. Adolf Jahn a remercié au nom de l'entreprise l'architecte ainsi que tous les ouvriers qui ont participé à la construction de ce bâtiment. Les autorités bâloises étaient représentées par le président du Gouvernement cantonal, M. Max Wullschleger.

Le symposium qui se tiendra cet automne sur le thème « The chailenge of Life - biomédical progress and human value » sera présidé par Lord Alexander Todd, professeur de chimie organique à l'université de Cambridge. Le programme a été élaboré au cours du symposium de l'année passée par des spécialistes, au nombre desquels figurent des philosophes, des théologiens, des biologistes, des chimistes, des sociologues et des économistes.

Le prolongement des pistes de Bâle-Mulhouse accepté

(A.T.S.) Sur proposition d'une commission spéciale, le grand Conseil du canton de Bâle-Ville a accepté un crédit de 26 millions de francs pour le prolongement de la piste principale de l'aéroport de Bâle-Mulhouse de 2.370 à 4.000 mètres. Cette somme doit cependant être diminuée de la subvention fédérale attendue, si bien que la charge pour le canton de Bâle sera de l'ordre de 17 millions. Selon le contrat signé entre la Suisse et la France, cette dernière met à disposition le terrain nécessaire, ce qui représente une valeur d'environ 10 millions de francs français.

Le projet prévoit en outre la construction d'une piste parallèle de 1.000 mètres qui sera utilisée pour le trafic des petits avions. La commission a, en revanche, refusé l'agrandissement du tarmac existant, la construction d'un autre tarmac pour les petits avions et d'une route d'accès pour cette deuxième place, ce qui a permis une réduction du budget de l'ordre de 10 millions de francs.

Une proposition visant à l'abandon de ce projet présentée par le parti du travail a été rejetée. L'avis a en effet été exprimé que même les moyens courriers devenaient toujours plus grands et qu'ils ne pourraient plus atterir sur l'aéroport de Bâle. Enfin, une autre proposition tendant à soumettre directement au peuple le projet a été refusée. Il existe encore la voie du référendum falcutatif, qui a déjà été annoncé et qui doit recueillir 1.000 signatures.

Bâle a de nouveau sa « chercheuse de poux »

(A.T.S.) Après une vacance de plusieurs décennies, un poste qu'on ne pensait plus devoir repourvoir à Bâle a été confié par l'office de médecine scolaire, à une sœur de la polyclinique principale. Il s'agit de la fonction d'« épouilleuse ». En effet, des rapports du médecin des écoles ont révélé que plusieurs enfants avaient des poux, ce qui n'est pas dû, comme d'aucuns pourraient le penser, à la mode des cheveux longs, mais aux vacances passées dans des pays méditerranéens.

Il y aura donc de nouveau à Bâle une « tante des poux » (eine Laustante) — ainsi qu'on l'appelait aux temps passés — et elle aura à traiter quatre chevelures par mois, selon les estimations du médecin des écoles. Il a fallu se mettre en quête de peignes fins, ce qui n'a pas été facile, car ce genre d'instrument n'est plus guère utilisé. Une droguerie de la vieille ville a pu enfin fournir un petit stock. Quant à l'herbe à poux qui entrait jadis dans la composition des lotions, il a fallu la remplacer par une substance synthétique.

canton de berne

Evénements artistiques

Stadttheater (théâtre municipal) 3 juin : « Rabenspiele », pièce de Herbert Meir. Première mondiale.

Theater am Käfigturm

11 mai : « Flitterwochen », comédie de Paul Helwig. Première bernoise.

28 mai : « Lilianette », cabaret.

1er juin : « Lady ohne Komplexe », comédie de Peter Bürki. Première mondiale.

Le plus ancien débit de vin de Berne a été rénové

(V.V.B.) Depuis 1635 au moins, on débite du vin à la Klötzlikeller de la Gerechtigkeitsgasse 62.

Dans le cadre d'une rénovation qui vient d'être achevée on a redonné à cette sympathique cave une partie de son aspect primitif. A la Klötzlikeller le touriste rencontre souvent les hommes politiques ainsi que d'autres personnalités haut placées dans la ville fédérale, des étudiants aussi et des originaux. Malgré les rénovations, elle restera fidèle à une belle tradition : ce local qui depuis 75 ans est géré par des femmes, continuera d'être dirigé par l'une d'elles !

Concerts estivaux

(V.V.B.) Il est de tradition à Berne que la vie musicale continue durant les mois d'été. Durant la période du 8 juin au 31 août 71 on retrouvera, dans le cadre évocateur de la cathédrale, les soirées musicales tant appréciées. Notons en passant que cette année la cathédrale aura 550 ans. Le programme très riche comprend 13 soirées musicales, parmi lesquelles de grands concerts d'orchestre, avec des solistes de premier ordre (dont le trompettiste Edward Tarr et l'altiste japonais Hirofumi Fukai), ainsi que des concerts d'orgue (avec entre autres Gaston Litaize de Paris, Jan Hora de Prague et Jan Jargon de Cracovie). Les concerts des 15, 22 et 29 juin seront donnés dans le cadre des semaines artistiques bernoises.

Réouverture de la Fondation Abegg à Riggisberg

(V.V.B.) La Fondation Abegg à Riggisberg, située au pied du versant sud du Längenberg rouvre les portes de son exposition permanente le 9 mai 1971. Cette exposition groupe une prestigieuse collection d'œuvres d'art appliqué de l'Antiquité du Proche-Orient, du Moyen Age européen et de la Renaissance.
Les deux salles nouvellement construites sont avant tout consacrées à l'art gothique, on peut y voir des étoffes précieuses, des tapisseries, des œuvres d'art plastique : orfévrerie et émaux. L'exposition temporaire présente des œuvres d'art textile des XVIIe et XVIIIe siècles.
Cette exposition est visible jusqu'au 17 octobre, chaque jour de 14 à 17 heures. C'est un but d'excursion tout trouvé pour une demi-journée. On peut gagner Riggisberg soit en car postal, soit en auto depuis Berne. La visite de la Fondation Abegg figure au programme des excursions proposées par l'Office du tourisme de Berne (voir le prospectus d'excursions de l'Office du tourisme).

Le groupe « Olten », Société d'écrivains, créé à Bienne

(A.T.S.) Une cinquantaine d'auteurs ont fondé à Bienne une association d'écrivains, le groupe « Olten ». La femme-écrivain Anne Cunio de Lausanne a été élue présidente de la nouvelle société. Les membres du comité représentent différentes régions de la Suisse : M. Manfred Schwarz la région de Zurich, Hans Muhlethaler celle de Berne, Werner Schmidli celle de Bâle et Nicolas Bouvier la Suisse occidentale. Les divers groupes de travail constitués lors de l'assemblée constitutive s'occuperont de problèmes syndicaux et de politique sociale, ainsi que des relations avec des sociétés d'écrivains étrangers et d'autres régions linguistiques.

« Prix international du Livre d'art » à un éditeur jurassien

(A.T.S.) Au cours de la foire internationale du livre qui s'est tenue à Jérusalem, le « prix international du livre d'art » a été remis le 20 avril à l'éditeur jurassien Marcel Joray pour son ouvrage consacré au peintre Vasarely, sorti de presse en novembre dernier.

Ce prix est décerné par un jury international, il est destiné au second volume consacré à Vasarely et édité par Marcel Joray. « Vasarely 2 » est un volume qui compte quelque 200 pages, certaines planches ont passé 26 fois en machine et il a fallu 42 encres différentes pour le tirage complet.

Enchères internationales de minéraux et de pierres précieuses à Berne

(A.T.S.) Des enchères internationales de minéraux et de pierres précieuses se déroulent pour la première fois en juin-juillet à Berne. L'exposition des objets a débuté le 18 juin et les enchères ont eu lieu les 2 et 3 juillet. Cette présentation est organisée par le Gemvalor, de Berne, entreprise spécialisée pour le commerce international des pierres précieuses.

De nombreuses pièces de grande valeur et très rares ont été mises aux enchères. Il est probable que jusqu'ici, aucune collection de cette importance, notamment en ce qui concerne les diamants, n'a été ouverte aussi largement au public. On y a trouvé un diamant pur bleu clair, de 26,49 carats, d'une beauté et d'une rareté extraordinaires, portant le nom « Etoile de Berne » et dont la valeur de catalogue est fixée à 1,8 millions de francs. La valeur totale des lots, minéraux, pierres précieuses et bijoux qui ont été mis aux enchères est de quelque 13,5 millions de francs.

canton de genève

35 jurés pour le concours international de Genève

Le 27e concours international d'exécution de Genève, réservé cette année au chant (opéra), piano, violoncelle, hautbois et cor, aura lieu du 18 septembre au 2 octobre 1971. La liste des jurés vient de paraître, elle donne les noms de 35 artistes et maîtres éminents de 14 pays : 11 de Suisse, 4 de France, 4 d'Italie, 3 de l'Allemagne de l'Ouest, 3 d'Autriche, 2 de Belgique et 1 de l'Allemagne de l'Est, d'Angleterre, de Bulgarie, du Canada, des Etats-Unis, de Norvège, du Portugal et de la Tchécoslovaquie. La Radiodiffusion-Télévision suisse a désigné également ses représentants dans ces jurys.

Délai d'inscription : 1er juillet 1971. Prospectus et renseignements seront donnés gratuitement par le secrétariat du concours, Palais Eynard, CH-1204 Genève (Suisse).

canton de glaris

La Glaris Landsgemeinde accorde aux femmes des droits de suffrage et d'éligibilité illimités

(A.T.S.) Les citoyens glaronnais, réunis en Landsgemeinde par un temps froid et humide, ont dû se prononcer sur quelques objets d'une grande portée. Le centre d'intérêt était la modification de la Constitution cantonale pour l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes. A la suite de la décision négative des Glaronnais lors de la votation du 7 février dernier, les Conseils exécutif et législatif cantonaux ont présenté une forme modifiée du suffrage féminin partiel. Selon celle-ci, les femmes auraient eu un droit de vote intégral en matière communale, mais seulement le droit de vote actif en matière cantonale, tant que ce droit est exercé au bulletin secret.

La proposition gouvernementale n'était défendue à la Landsgemeinde que par le vice-président de l'exécutif cantonal, M. Hans Meier, tandis que les autres rapporteurs se prononçaient pour un suffrage féminin intégral, affirmant qu'on ne peut plus refuser l'égalité politique totale aux femmes.

Selon ces derniers, les expériences faites au cours de ces prochaines années permettront de modifier la constitution cantonale en fonction de la forme nouvelle de la Landsgemeinde.

La Landsgemeinde a tranché dans le sens de la proposition initiale des socialistes et du cartel syndical du canton de Glaris, qui considèrent comme possible la coexistence de la Landsgemeinde et du suffrage féminin.

Une forte majorité des citoyens se prononça également pour l'entrée en vigueur immédiate de cette décision. Ainsi, les femmes ont participé aux élections au grand Conseil du 6 juin mais pas encore en qualité de candidates.

La décision qu'a prise la Landsgemeinde est d'autant plus surprenante que même les experts politiques n'accordaient pas à la proposition gouvernementale beaucoup de chances d'aboutir.

Le choc suscité par le maintien du statut quo dans le canton et la critique très nette de toute la Suisse à la suite de la vocation du 7 février ont vraisemblablement joué un rôle. Ainsi, la Landsgemeinde de l'an prochain réunira citoyens et citoyennes, ce qui constitue une innovation non seulement dans l'histoire glaronnaise, mais dans celle de la Suisse en général.

canton de neuchâtel

Nombreuses découvertes archéologiques près d'Auvernier

(A.T.S.) Des fouilles archéologiques entreprises dans la baie d'Auvernier avant la construction de la route nationale 5 ont permis de mettre au jour une série de vestiges parfaitement conservés remontant à l'âge du bronze final, c'est-à-dire au huitième siècle avant Jésus-Christ, et dont la découverte enthousiasme les spécialistes. Il s'agit de vases, d'outils, de bijoux de bronze, des objets de bois gravés et sculptés, de vannerie, etc. qui ont été présentés à la presse par l'archéologue cantonal neuchâtelois, M. Michel Egloff. Ce dernier a précisé qu'il faudrait une année encore au moins de travail assidu pour découvrir tous les objets qui demeurent enfouis.

L' « année des Jaquet-Droz » s'est ouverte

(A.T.S.) C'est le samedi 12 juin qu'en présence des autorités politiques et économiques fédérales, cantonales et communales que s'ouvrirent les fêtes et cérémonies consacrées, à la Chaux-de-Fonds et au Locle, à la grande « trinité horlogère » du dix-huitième siècle que constituent Pierre Jaquet-Droz, génial micro-mécanicien, inventeur et constructeur d'automates, d'horlogères à automates, de pendules et de montres. Né le 28 juillet 1721, Henry-Louis, son fils, organisateur de l'horlogerie de luxe et d'exportation de la Chaux-de-Fonds, Jean-Frédéric Leschot, son fils adoptif, collaborateur constant et continuateur des Jaquet-Droz.

Ces fêtes constituent une illustration et une haute défense de la « civilisation horlogère » créée au début du dix-huitième siècle dans le Jura neuchâtelois par

Daniel Jeanrichard, qui a depuis lors constamment animé l'esprit créateur des « montagnons » de qui parlait déjà Jean-Jacques Rouseau admirant leur esprit inventif sur le plan technique, épris de justice et de liberté sur le plan moral et politique. Il s'agit bien de célébrer un métier et une tradition, selon le noble mot du poète chaux-de-fonnier Jean-Paul Zimmermann, « qu'une société renonce à sa culture et se renie elle-même quand elle cesse de nourrir l'idée du beau et de l'excellent qui l'anime et la définit, dès qu'elle n'honore plus ses poètes et ses héros. Or, les poètes et héros du haut Jura s'appellent chronométriers. Le beau du mécanicien et de l'horloger n'a rien de mystérieux : son nom est la « précision ».

Expositions

Il y en a quatre, dont trois du 12 juin au 10 octobre :
1) Les Androides (avec démonstrations) et les montres des Jaquet-Droz (documents sur pierre), manuscrits, etc., au musée des Beaux-Arts de la Chaux-de-Fonds.
2) Les horloges et pendules (documents) des Jaquet-Droz au château des Monts du Locle.
3) Un siècle de gravures vieux Locle et vieille Chaux-de-Fonds au musée des Beaux-Arts du Locle.
4) du 1er au 30 septembre, au musée artisanal et paysan régional pour son ouverture à Eplatures-Grise 5 : la vie paysanne à la Chaux-de-Fonds au temps de Jaquet-Droz.

Avec, en outre, la présentation d'un « demi-millénaire de recherches et de réalisations en mesures du temps » 1471-1971 dans les deux musées d'horlogerie du Locle et de la Chaux-de-Fonds, ce dernier présentant ses projets de futur musée international d'horlogerie « l'homme et le temps ». Une sélection de films horlogers sera projetée dans des salles spécialement créées. Parmi les autres actes des fêtes, il y a la publication de l'édition originale de l'année Jaquet-Droz 71 « Pierre Jaquet-Droz et son temps », 200 pages, soixante illustrations dont neuf quadrichromies, comprenant des études techniques, historiques, les catalogues des expositions, bibliographies, etc., constituant l'ouvrage le plus complet à ce jour sur les Jaquet-Droz. Une médaille en or et argent sera frappée pour l'occasion, sur une composition de la classe de gravure de l'école d'art appliqué et du maître Raoul Boichat et une frappe de la maison locloise Huguenin frères. Une enveloppe spéciale avec timbre d'oblitération sera émise, portant des timbres pro patria imprimés à la Chaux-de-Fonds et le sceau de la médaille. Ainsi, toute l'industrie, la population, le pays des montagnes neuchâteloises participeront à ce grand évènement.

La fête de la montre, 4-5 septembre 1971, sera naturellement consacrée aux Jaquet-Droz, avec une somptueuse reconstitution du célèbre voyage d'Espagne 1758-1759, la première grande ambassade horlogère neuchâteloise et prélude à la vaste prospection du monde entier qui devait suivre, et un cortège-corso fleuri « les automates de Jaquet-Droz », précédé d'un cortège d'enfants « les cadets de Jaquet-Droz ». Les 9 et 10 octobre, clou de l'année Jaquet-Droz, la société suisse de chronométrie tiendra ses assises à la Chaux-de-Fonds.

Si les deux villes horlogères se sont associées en l'occurence, c'est tout d'abord qu'elles forment ensemble la métropole de l'horlogerie, et que si Pierre Jaquet-Droz, est né à la Chaux-de-Fonds, il est d'origine locloise, ainsi que le prouve l'arbre généalogique et celui des quartiers, dressés tous deux par P.A. Borel, président du musée paysan, portant tous les ancêtres haut-neuchâtelois, du grand jubilaire.

La journée inaugurale sera honorée de la présence du président de la société de développement de l'horlogerie française, l'ancien ministre et actuel député-maire de Chamonix, M. Maurice Herzog, du secrétaire général du Département de l'économie publique, M. Frédéric Walthard, représentant officiel du Conseil fédéral aux fêtes Jaquet-Droz, du président de la Chambre suisse de l'horlogerie et conseiller aux Etats, Blaise Clerc, du chef du Gouvernement neuchâtelois, Jacques Béguin, des représentants des sociétés horlogères et savantes. Elle entendra en outre la création mondiale de la « cantate du temps », d'Emile de Ceunick, composée pour la circonstance (chœurs mixtes, orchestre et piano).

Plus de soixante femmes élues dans les collèges d'anciens de l'église neuchâteloise

(A.T.S.-S.P.P.) Pour la première fois les femmes étaient éligibles dans les collèges d'anciens lors du dernier renouvellement des autorités de l'église réformée évangélique neuchâteloise. Sur les 759 anciens élus se trouvent 63 femmes et 24 paroisses sur 53 ont choisi des femmes pour siéger dans leur collège d'anciens.
Quant au synode de l'église réformée, c'est la deuxième législature où il compte des femmes.

Sur 147 délégués laïcs que compte le synode, 32 femmes ont été élues alors qu'on en comptait 17 au début, puis 21 à la fin de la précédente législature.

canton de schaffhouse

Schaffhouse protège « ses » escargots de Bourgogne

(A. T. S.) A l'exemple d'autres cantons, et en vertu de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, le Conseil d'état schaffhousois a décidé d'interdire le ramassage des escargots de Bourgogne, la mu-

lette (moule d'eau douce) et l'anondonte (mollusque d'eau douce) seront également des espèces protégées.

En ce qui concerne les escargots, le ramassage avait pris des dimensions industrielles. Les gastropodes étaient achetés en Allemagne par des commerçants qui ont des clients dans le monde entier. Les cantons ayant pris une mesure identique sont : Bâle-Campagne, Neuchâtel, Opwald et Nidwald, Soleure, Zurich et Thurgovie. Les mulettes et les anodontes — espèces rares en Suisse — servaient également à améliorer les menus de certains gourmets.

canton de schwyz

Le chemin de fer du Rigi a 100 ans

(A.T.S.) Sous le titre « un vigoureux centenaire, le Vitznau-Rigi-Bahn » l'organe des cheminots français, la « Vie du rail », dont le tirage dépasse maintenant 300.000 exemplaires a publié un article avec de très belles photos en couleurs dans lequel il retrace l'histoire de ce premier chemin de fer à crémaillère de Suisse. Cette ligne de montagne, à laquelle est venue s'ajouter l'embranchement partant d'Arth-Goldau, est maintenant centenaire. C'est en effet le 21 mai 1871 qu'elle fut mise en service. La « vie du rail » rappelle en particulier l'œuvre accomplie par l'ingénieur bâlois Niklaus Riggenbach, l'inventeur de la crémaillère, un « mécanicien génial qui a sa place, estime-t-elle, dans la galerie des grands hommes de la Confédération ». Travaillant en France, Riggenbach, qui suivait en outre les cours du conservatoire des arts et métiers, avait assisté à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Saint - Germain - en - Laye, en 1837, ce qui lui donna le goût de construire des locomotives et de faire carrière dans ce nouveau moyen de transport.

canton du tessin

Une grande manifestation à Lugano à l'occasion du centenaire de Francesco Chiesa

(A.T.S.) Un congrès de 4 jours consacrés à l'étude comparative de l'évolution des lettres dans les quatre régions linguistiques de la Suisse au cours de ces cent dernières années, la présence à Lugano d'une cinquantaine d'écrivains, de poètes et de critiques littéraires européens, tel a été l'hommage rendu du 10 au 13 juin par le canton du Tessin et la ville de Lugano à Francesco Chiesa, « le père des lettres de la Suisse italienne », qui célèbre le 5 juillet son centième anniversaire. La manifestation officielle, patronnée par le Conseil d'Etat tessinois et par Pro Helvetia, est organisée par la ville de Lugano, dans le cadre de la « Revue internationale des arts et de la culture ».

Les cinquante artistes suisses, français, italiens et allemands qui se sont rendus à Lugano ont été invités à retracer l'historique de la littérature dans les régions qui les ont vu naître et où ils exercent leurs activités et à discuter de l'évolution des lettres suisses dans l'ensemble de la culture européenne.

La cérémonie officielle a eu lieu le 10 juin au teatro Apollo de Lugano, alors que le Congrès s'est déroulé à la Bibliothèque cantonale dont le premier directeur fut précisément Francesco Chiesa. Le dimanche 13 juin a été essentiellement consacré à Francesco Chiesa, puisque des écrivains italiens et tessinois ont évoqué l'importance de l'œuvre de l'écrivain dans la formation d'une conscience culturelle au Tessin.

Francesco Chiesa est né à Sagno le 5 juillet 1871.

Docteur en jurisprudence de l'université de Pavie, il exerça à Lugano pendant trois ans. En 1897, il fut nommé professeur de littérature italienne et d'histoire de l'art au lycée cantonal dont il devint le recteur en 1914 et cela jusqu'en 1941. Docteur honoris causa des universités de Lausanne et de Rome, membre de nombreux instituts, il a œuvré toute sa vie à la sauvegarde du caractère latin de la vie et de la culture tessinoises. Auteur de nombreuses publications (poèmes, romans, essais), Francesco Chiesa est considéré comme un des écrivains importants de la littérature italienne contemporaine.

Une fleur singulière

(A.T.S.) On peut admirer sur le Monte Generoso une fleur blanche singulière, nullement connue ailleurs, qui porte le nom scientifique « asphodelus albus ». Cette plante, qui atteint une hauteur de 120 centimètres, fleurit généralement pendant deux mois, de juin à juillet.

canton du valais

Ecrivain valaisan distingué

(A.T.S.) L'écrivain valaisan Maurice Métral a reçu le titre de maître ès arts de l'université internationale de Moctezuma, au Mexique, pour son livre « Les hauts cimetières » qui raconte la vie des ouvriers dans les mines et les barrages.

Pour sa contribution à la littérature sociale, Maurice Métral s'est également vu conférer le titre de chevalier de l'ordre de Constantin le grand et la médaille d'honneur du mérite de l'Institut international Guglielmo Marconi.

Les jeux olympiques d'hiver 1980 évoqués au Conseil fédéral

(A.T.S.) Une délégation du Conseil fédéral, composée de M. Ru-

dolf Gnaegi, président de la Confédération, et de M. Roger Bonvin et Nello Celio, conseillers fédéraux, a reçu les représentants des autorités valaisannes et du comité olympique suisse, qui les ont informés de la candidature de Sion en vue de l'organisation des jeux olympiques d'hiver 1980. La discussion a notamment porté sur l'aspect financier de la question et sur une contribution éventuelle de la Confédération. Les autorités fédérales reprendront l'examen de cette question lorsqu'elles auront reçu la documentation voulue.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Marche du général Guisan

(A.T.S.) La quatrième marche du souvenir « Général Guisan » s'est déroulée dans la région de Mezières, village natal de l'ancien commandant de notre armée. 3.000 à 4.000 personnes ont participé à cette marche qui comprenait deux itinéraires, de 14 et 20 km.

Jean Dubuffet offre ses collections à la ville de Lausanne

(A.T.S. L'artiste et collectionneur français Jean Dubuffet a offert en donation à la ville de Lausanne les 5.000 œuvres de sa collection d' « art brut » qui occupent actuellement un musée de la rue de Sèvres, à Paris. Ces œuvres sont, pour la plus grande part, nées spontanément dans des asiles et des prisons ou leurs auteurs étaient détenus. Elles sont dues, entre autres, à des artistes suisses comme Adolf Woelfli Aloise, Louis Soutter, Heinrich Anton Mueller, « le prisonnier de Bâle », Jeanne Tripier.

La « Gazette de Lausanne » qui annonce cette offre exceptionnelle pour Lausanne et toute la Suisse, ajoute que des tractations sont en cours avec les autorités municipales lausannoises pour trouver des salles dignes d'accueillir la grande collection parisienne de l'art brut. C'est par amitié pour le pays de Vaud — il était lié avec Paul Budry, Charles Albert-Cingria, Auberjonois — que Jean Dubuffet fait cette donation à Lausanne.

L'industriel et mécène Charles Veillon est mort à Lausanne

(A.T.S.) L'industriel et mécène vaudois Charles Veillon, fondateurs des prix littéraires internationaux Charles Veillon, est mort à Lausanne à l'âge de 71 ans, début avril.

D'origine vaudoise, né le 5 septembre 1900 à Bâle, Charles Veillon avait fait ses études à Zurich. Il travailla d'abord en France, dans la mode parisienne et dans les textiles du Nord, avant de créer en 1924 à la Chaux-de-Fonds une grande entreprise de vente par correspondance et à tempérament. Cette société commerciale s'étant scindée, il s'établit à Lausanne en 1943 et prit la direction de la maison Charles Veillon.

Très attaché aux arts et aux lettres, il fonda en 1947 le prix international du roman de langue française (avec un jury présidé par l'académicien André Chamson), suivi bientôt du prix international du roman de la langue allemande et du prix international du roman de langue italienne.

Cette initiative lui valut les grades de commandeur de l'ordre français des arts et des lettres et de chevalier de la légion d'honneur, et les insignes du mérite de la République italienne et du mérite de la République allemande.

Mécène discret, Charles Veillon fit de nombreux dons à des institutions de bienfaisance et artistiques, à l'université de Lausanne, à l'église réformée vaudoise, à la zone-témoin des montagnards des Ormonts, à une œuvre en faveur des enfants britanniques victimes de la dernière guerre. Il remit à la Bibliothèque cantonale de Lausanne des manuscrits des romans titulaires des prix Veillon.

Il présida le Fonds culturel de l'exposition nationale de Lausanne 1964, la Société de l'orchestre de chambre de Lausanne, la Société des concerts de la cathédrale et l'Association vaudoise contre le diabète, et fit partie des comités de la ligue vaudoise contre la tuberculose et du conservatoire de Lausanne.

Charles Veillon fut fait docteur honoris causa de l'université de Lausanne en 1957 et reçut le prix Italia en 1968.

Faites de la publicité dans

LE MESSAGER SUISSE de France

Les tarifs sont à votre disposition auprès de la rédaction du journal.

Abonnés en retard :

Nous vous serions infiniment reconnaissants de vous mettre en ordre le plus rapidement possible avec notre administration.